



Transformation numérique

E-gouvernance, le parent pauvre de la transition



• **La Stratégie Maroc Digital 2020 marquera un tournant dans la digitalisation**

• **L'enjeu est de faire de l'Administration un acteur clé de la gouvernance numérique**

AFIN de réussir sa transition vers l'ère digitale, le Maroc devra faire de l'agenda numérique un rendez-vous national porté par l'ensemble des secteurs. Après l'expérience de la Stratégie Maroc Numérique 2013, abandonnée et non mise en œuvre, la Stratégie Maroc Digital 2020 et l'Agence numérique constituent les initiatives attendues en vue de mettre en place un cadre réglementaire permettant une institutionnalisation transversale de la transformation numérique.

Quid de l'Agence du numérique?

SUR l'Agence chargée du numérique, l'étude de l'IRES propose de lui attribuer les prérogatives nécessaires pour assurer son rôle d'arbitrage de gouvernance de l'ensemble de l'agenda numérique. L'adhésion des Ministères à cette structure est nécessaire. Les Ministères de l'Industrie, de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances, l'Administration de la Défense nationale ou le Département de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration sont les institutions clés, qui ressortent de l'étude de l'IRES. L'Agence doit aussi disposer des fonds lui permettant d'accompagner et de mutualiser les projets des différents départements ministériels.

La transformation numérique n'est pas seulement une affaire de plan plus ou moins formalisé, elle concerne également et surtout la gouvernance. Dans la nouvelle stratégie numérique, le Maroc devra tirer profit des acquis, mais également des faiblesses déjà relevées pour la gouvernance de programmes antérieurs (Maroc Numeric 2013 notamment). Une gouvernance intégrée, pensée et déployée autour d'une vision écosystémique du numérique s'impose. Cette vision devra pleinement impliquer le secteur public, au fonctionnement transformé. «Nous avons un retard important. Les administrations ne sont pas pleinement conscientes de l'importance de la transformation numérique», explique un important acteur du secteur, sous couvert d'anonymat. «L'OMPIC dispose du plus grand nombre de procédures dématérialisées. Mais le nombre de procédures administratives en

ligne n'atteint pas les 20%, bien que la DGI ait boosté les administrations», renchérit-il.

L'enjeu majeur est de faire passer l'Administration d'un statut de gestionnaire de projets numériques isolés à un statut d'acteur clé de la gouvernance numérique, selon l'IRES. Pour y arriver, les leviers nécessaires portent notamment sur le lancement de grands projets transformateurs, le développement de contenus nationaux de

sites web ainsi que la généralisation de l'e-gouvernance pour renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques publiques.

Au plan des usages institutionnels, dont notamment le Parlement et les grandes institutions publiques, l'accent devrait être mis sur la sensibilisation des élus à la transformation numérique, l'ouverture des textes législatifs à l'e-discussion publique ainsi que l'intégration d'une dimension «gouver-

nance numérique» au plan national, régional et local.

La nouvelle stratégie numérique nécessite le déploiement de politiques publiques renouvelées, autour de dimensions essentielles telles que les achats publics, les infrastructures, les données publiques ou encore le soutien à des filières industrielles spécifiques. □

R.B.